

Date	Région	Lieu	Date clôture
28/02/2010	Midi-Pyrénées	CE des Noisetiers 648 route de Briäl 82700 MONTBARTIER (Tarn et Garonne)	16/02/2010
10/04/2010	Haute- Normandie	Elevage du Milon 26 rue aux bœufs 27300 BERNAY (Eure)	26/03/2010
05/06/2010	Pays de la Loire	Haras du Lion d'Angers (Maine et Loire)	21/05/2010
* 20/06/2010	Bourgogne	CE des Colchiques, Chamnay 58290 MAUX (Nièvre)	04/06/2010
29/08/2010	Poitou-Charentes	CE de Poitiers 1 route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR (Vienne)	13/08/2010
19/09/2010	Franche-Comté	Elevage de PONDOLE 6 chemin de la Maladière 70200 QUERS (Haute- Saône)	03/09/2010
** Fin septembre 2010	Bretagne	à préciser avec l'association CO Bretagne	

* sous réserve de modifications

** projet en cours de négociations

Le planning précédent est un planning prévisionnel et 1 ou 2 dates vont sans doute être encore placées sur 2010.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

L'Association Française du Poney Connemara sera présente aux manifestations suivantes :

- Salon de l'Agriculture : en mars 2010
- Open de France : début juillet 2010
- National de Poitiers : fin août 2010
- Sologn' Pony : week-end du 20 août 2010
- Equita' Lyon : début novembre 2010
- Salon du Cheval : début décembre 2010

Tous les adhérents sont invités à proposer leur participation aux différents Salons avec un de leurs poneys pour représenter la race Connemara. Par ailleurs nous cherchons des volontaires afin de soutenir Jean-Michel Dessagnes pour tenir le stand des différentes manifestations.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat.

Des formations juges vont être organisées dans le courant de l'année 2010.

LA PRESTATION SUR LIVRET POUR 2011

Début novembre 2009, lors d'une réunion au SIRE (Pompadour) il a été annoncé officiellement aux Présidents des ANR (Associations Nationales de Race) chevaux et poneys, que les subventions allouées par le Ministère de l'Agriculture via les Haras Nationaux allaient subir des « coupes sombres » à partir de 2010 (-20%) puis en 2011 (-50%) et enfin une suppression plus ou moins totale dans les 3-4 ans à venir.

Ces consignes de restriction budgétaire font partie des directives et orientations gouvernementales voire présidentielles. Pour échapper à cette « mort » lente annoncée, les Haras Nationaux nous ont informés que plusieurs races avaient déjà procédé à des prélèvements collectés par les HN et directement versées aux ANR concernées : les prestations sur livret.

Il nous a été précisé que cette prestation avait été versée par un très grand nombre de naisseurs (90 à 95 %) après bien sûr des « grincements de dents »

Pour que cette prestation soit effective en 2011 (donc concerne les saillies 2010), les Haras Nationaux nous donnaient la possibilité de convoquer un Conseil d'Administration sous 15 jours (pour avis), suivi d'une Commission de Stud book pour modification du règlement, incluant donc cette prestation sur livret.

Pour valider ce nouveau règlement de Stud Book le Ministère de l'Agriculture réunissait la Commission du Livre Généalogique (début décembre 2009) pour validation et publication officielle.

Il faut savoir que pour tous ceux qui n'ont pas saisi cette opportunité (bien sûr hâtive), les prélèvements ne seront opérationnels qu'en 2012, année pour laquelle le montant des subventions (s'il y en a encore...) est plus qu'incertain. Or l'AFPC ne peut pas fonctionner uniquement avec les cotisations de ses adhérents quel qu'en soit le nombre. Pour essayer de compenser un peu les effets financiers néfastes pour les adhérents, le Conseil d'Administration a proposé une meilleure uniformisation des cotisations pour 2011 (décision à prendre lors de la prochaine Assemblée générale) et une inscription gratuite sur la Liste de Vente.

Cette prestation sur Livret sera de 50 € par naissance et elle concerne tous les naisseurs (les adhérents AFPC et les autres). Ce montant de 50 € a été voté démocratiquement et régulièrement par le CA et la commission de Stud Book.

Rentrons un petit peu dans les détails : en 2009 les subventions ont été de 27000 € environ et la prestation sur livret pourrait rapporter 26500 € (530 naisseurs CO x 50 €). Il faut tenir aussi compte de la moins value pour les cotisations AFPC et du fait que les Haras Nationaux nous ont clairement dit que pour lancer ce système de prestation, leur collecte serait gratuite mais certainement pas dans la durée (il faudra prévoir dans l'avenir 6 à 8 € de commission pour le travail des Haras)

Le Président

Alain Debilly

ADHESION 2010

Si vous n'avez pas encore adhéré pensez à retourner le bulletin d'adhésion joint à la trésorière G. Le Bastard
Si vous avez des remarques à faire (qu'elles soient positives ou négatives) faites-les car l'Association ne progressera que grâce à VOUS.

Il y a des postes d'administrateurs à pourvoir, profitez-en pour vous présenter et apporter à l'AFPC du renouveau.

REVUE CONNEMARA

La revue Connemara est relancée.

A vos plumes !

Pascal Wandon attend vos articles sur vos poneys, en concours ou ailleurs (mon premier concours régional ou international par exemple...)

Vous pouvez lui écrire : pascal.wandon@orange.fr
Ou lui envoyer par courrier : 1010, rue des Canadiens 76520 GOUY

Directeur de la publication : Alain Debilly

Ont participé à cette lettre : Th.. Brigant, G Le Bastard, O. Vérove, A Debilly.

Document imprimé par : Dixit Imprim' 41 rue du Bellay 41100 Vendôme 02 54 82 57 96

Tirage : 240 exemplaires